

JEAN-RIGAL

Dans l'Est algérien, le village de JEAN-RIGAL, à 876 mètres d'altitude, est situé à 14 Km au Nord d'Aïn-Beïda, son chef lieu.

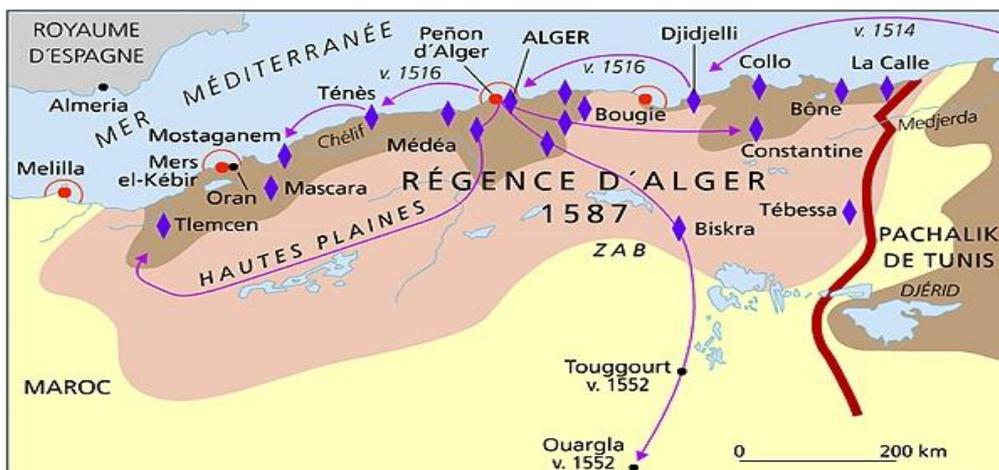


Le climat de la région est à la fois sec et très chaud en été et froid avec des épisodes neigeux en hiver.

HISTOIRE

Présence turque 1529 - 1830

Les Haraktas ou Haractas sont un ensemble de tribus berbérophones vivant dans les régions d'Oum-El-Bouaghi, de Souk-Ahras et de Batna.



- Présides espagnols début XVI^e siècle
- Avance des corsaires turcs Arudj, Khayr al-Din et leurs successeurs 1516
- Forts turcs
- Territoires sous contrôle turc permanent
- Régions tributaires

Le beylik de Constantine était considéré comme deux fois plus riche que la province d'Oran et six fois plus riche que celle du Titteri. Le bey de Constantine bey était choisi par le dey d'Alger, qui le déposait à chaque fois qu'il devenait redoutable ou trop riche. Mandataires du dey, les beys exerçaient un pouvoir illimité dans les provinces qui leur

étaient confiées. Constantine, située sur l'Oued El-Kébir, qui prend ensuite le nom d'Oued Rummel, étant la ville principale de la province, le bey y faisait habituellement sa résidence. La ville, bâtie sur une montagne, dont la base est presque entièrement baignée par la rivière, elle occupe une position naturelle, forte et facile à défendre. Son enceinte, construite par les Romains, se composait de hautes murailles flanquées de tours.

Durant la période ottomane, la tribu des Haractas était la plus grande tribu maghzen du beylik de l'Est algérien. Les Turcs, conservent l'autorité directe dans les villes ou localités où stationnent leurs garnisons, et exerceront leur tutelle sur tous. Chaque tribu doit, en outre, verser au Trésor un tribut annuel et, répondre, en toute circonstance, à l'appel des autorités turques. Dans ce cas, les dits chefs de tribus disposent du *privilege* de marcher, le drapeau déployé et au son de la musique. Ce privilège n'était consenti qu'aux Beys lors des campagnes.

Présence française 1830 - 1962

Durant la conquête de l'Algérie, une expédition contre les Haractas fut lancée du 16 au 25 avril 1840 à laquelle participa le 26^e Régiment d'infanterie de ligne.

Lors de la première tentative française de siège contre Constantine (1836), les Haractas se firent remarquer par leur ardeur et causèrent beaucoup de mal aux Français entre Ras-El-Akha et Sidi-Tamtam mais leur chef le Cheikh Redjem ben Ali des Oulad Bou-Zeid fut tué dans les combats.

A la fin du 19^e siècle, lors des opérations du *Senatus Consulte*, la tribu des Haractas ne comptait pas moins de 30 000 personnes, ce qui en faisait probablement la plus nombreuse de tout l'Est. Elle fut divisée en 11 douars, le territoire d'Aïn-Zitoun au Sud-ouest étant constitué en un vaste communal, commun aux 11 douars et ouvert à leurs troupeaux respectifs.



Ali Ben Hamet, califat de Constantine et chef des Haractas (Tableau de Théodore Chassériau, 1845)



Général François NEGRIER (1788/1848)

Par la suite, furent créés sur le territoire Haractas une série de territoires de colonisation, dispersés (Canrobert, Aïn-Babouche, **JEAN-RIGAL**, Aïn-Beïda, Fikirina, Meskiana), qui prélevèrent les meilleures terres et entraînèrent des déplacements de population, mais ne désagrégèrent pas pour autant la tribu.

27 mai 1842 le général NEGRIER écrit à son chef le Maréchal BUGEAUD :

« Les Haractas ont accepté sans opposition une contribution de 200 000 francs, que je leur ai imposée pour les années 1841 et 1842. Je pense que sous peu de jours ils auront tout payé, tant en numéraire qu'en chevaux, mulets et bœufs. J'espère qu'ils me fourniront aussi beaucoup de laine. Indépendamment de l'impôt, chaque division des Haractas s'est engagée, momentanément, à fournir à tour de rôle le bois et les fourrages nécessaires aux troupes qui marchent avec moi, et, de plus une énorme quantité de couscous pour les troupes indigènes, et des moutons autant que je désirerais en avoir. Suivant les anciennes coutumes, les Haractas m'ont fait hommage, à titre de difah (bienvenue), de deux cents bœufs que je fais verser au parc de Constantine, et de quatre cents sacs d'orge (32 à 36000 kg) qui seront également reçus dans les magasins de l'Etat.

« J'organise cette partie si importante de la province de Constantine de manière à y asseoir notre autorité sur des bases solides. Hier, j'ai investi avec pompe 34 cheiks qui ont reçu le burnous, et aujourd'hui j'ai fait répartir l'impôt entre toutes les sections de la tribu. Cette opération n'a point souffert la moindre difficulté. Je dois ajouter, monsieur le Maréchal, que chacune des grandes divisions des Haractas m'a offert de mettre à ma disposition, pendant toute la durée de mes expéditions, cent cavaliers choisis parmi les guerriers les mieux montés de la tribu, et un nombre plus considérable, si j'avais besoin de leur concours.

« Si, comme j'ai lieu de le penser, le calme renaît chez les kabyles du Cercle de Philippeville, je prolongerai la durée de mon expédition pour me porter dans le Sud-est, aux limites de la province. Je reçois à l'instant des envoyés qui viennent m'offrir la soumission de la tribu des Némenchas, de celle des Ouled-Yahya-ben-Tayeb, et de la ville de Tébessa. Nous n'avons eu jusqu'à présent aucun rapport avec ces tribus. Celle des Némenchas est plus considérable que la tribu des

Haractas : elle peut mettre sur pied de 2500 à 3000 cavaliers et 6000 fantassins ; ses douairs s'étendent depuis Tébessa jusqu'au mont Aurès. Les Ouled-Yahya-ben-Tayeb comptent de 500 à 600 cavaliers et un millier de fantassins ; ils occupent le terrain compris entre l'oued Meskiana et la frontière tunisienne, depuis Tébessa jusqu'à la hauteur de Tifaich.... »

Les Hauts plateaux de la province de Constantine, resserrés par le rapprochement de l'Atlas Tellien et de l'Atlas Saharien, sont en outre morcelés par quelques petites arêtes montagneuses en une série de cuvettes juxtaposées. Les centres de colonisation jetés au milieu des steppes arides jalonnent comme des oasis les routes qui mènent à la zone bordière de l'Aurès, un peu plus humide, par suite un peu moins infertile. Sur la route de Constantine à Aïn-Beïda l'on créa en 1886 Aïn-Fakroun, en 1896 d'Armandy et en 1904 Canrobert.

Tous ces villages agricoles ne peuvent que végéter tant qu'à l'agriculture ne sera pas venu s'adjoindre le grand élevage. Les gisements de phosphates compensent heureusement l'insuffisance du climat et du sol. C'est à l'exploitation des phosphates, ainsi qu'au désir de la pénétration saharienne, que les hauts plateaux constantinois sont redevables de leurs trois lignes ferrées :

- d'abord d'EL-Guerra à Batna (80 km) ; la voie fut exploitée dès 1882, on la prolongea en 1888 jusqu'à Biskra (121 Km)
- en 1888 également fut inaugurée la ligne Souk-Ahras à Tébessa(128 km),
- et en 1889 la ligne d'Ouled-Rahmoune à Aïn-Beïda (93Km).



M. Jean RIGAL, ancien administrateur de l'Aurès, créateur du jardin qui porte aujourd'hui son nom, et son mouton familier.

Jean RIGAL

BERRICHE, centre de colonisation de la Commune Mixte d'Oum-El-Bouaghi a été créé par expropriation d'utilité publique dans le douar El-Ousserah par arrêté du Gouverneur général du 18 octobre 1912. Il a pris le nom de **JEAN-RIGAL** par arrêté gouvernemental du 9 octobre 1942 pour honorer la mémoire de l'Administrateur Jean RIGAL qui avait été administrateur de la commune mixte et fondateur de la ville d'Arris (source :

<https://www.etudier.com/dissertations/Histoire-Alger/608137.html>



L'activité économique du village reposait essentiellement sur l'agriculture céréalière et sur l'élevage des moutons. Un grand marché hebdomadaire se tenait le lundi matin à Aïn-Beïda ; il provoquait un important rassemblement. D'autres marchés se tenaient à Canrobert, le mardi, et à La-Meskiana, le mercredi.

Dans cette région de grands propriétaires, dont une dizaine possédaient de 500 à 800 hectares, et quelques uns jusqu'à 1500 hectares répartis sur plusieurs communes.

COMMUNE MIXTE D'OUM-EL-BOUAGHI

Elle est créée par arrêté du 21 décembre 1880 (à effet au 1^{er} février 1881), à l'aide de territoires distraits de la commune indigène d'Aïn-Beïda ; elle est effectivement constituée et remise à l'autorité civile le 31 mars 1881 (arrêté du 27 janvier 1881). Sa composition était la suivante :

-**AÏN-BABOUCHE** : Centre de population de la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI projeté en 1894, loti en 1906. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

-**AÏN-ZITOUN** : Douar issu du territoire de la tribu des Haractas, délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI en 1880. Un centre de population y est projeté en 1878-1880. Le hameau de BIR-DJEDIDJA est créé en 1907 sur une partie de son territoire. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

-**CANROBERT** : Le centre de population d'OUM-EL-BOUAGHI prend le nom de CANROBERT par décision du gouverneur général du 13 juillet 1893, officialisée par décret du 28 décembre 1915. Peuplé en 1902, il devient le chef-lieu de la commune mixte. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

-**EL-OUESSAH** : Douar issu du territoire de la tribu des Haractas, délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI en 1880. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. **Siège : JEAN-RIGAL.**

-**F'KRINA** : Douar issu du territoire de la tribu des Haractas délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI (1880). Un petit centre de population est créé sur une partie du douar par décret du 28 décembre 1915. Il est effectivement établi en 1918-1919. Le douar est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine. Siège : OUED-NINI.

-**KSAR-SBAHI** : Centre de population de la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI, projeté en 1894 mais peuplé seulement en 1907. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

-**OUED-NINI** : Douar issu du territoire de la tribu des Haractas, délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI en 1880. Il devient le siège de la commune de F'KRINA créée par arrêté du 14 janvier 1957.

-**SIDI-R-GHISS** : Douar issu du territoire de la tribu des Haractas, délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI en 1880. Le hameau de BIR-DJEDIDJA est créé en 1907 sur une partie de son territoire. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

-**TOUZELINE** : Douar issu du territoire de la tribu des Haractas, délimité par décret du 8 juin 1870 et constitué en 26 douars. Il est rattaché à la commune mixte d'OUM-EL-BOUAGHI en 1880. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Siège : BIR-DJEDIDJA.

La commune mixte a été supprimée par arrêté du 14 janvier 1957.

DEMOGRAPHIE

- Sources : Gallica et Diaressaada -

Année 1954 = 440 habitants dont 101 européens ;

Année 1960 = 809 habitants dont 64 européens ;

DEPARTEMENT

Le département de **CONSTANTINE** est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 avec les codes 93 puis 9 D.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de Constantine fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'Ouest.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e République, et le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville, Sétif.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, notamment dans sa partie saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud, en 1905, le département fut réduit à leur profit à 87 578 km², ce qui explique que le département de Constantine se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-est de l'Algérie.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de Bône.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de Sétif et le département de Batna.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : Aïn-Beïda, Aïn-M'Lila, Collo, Djidjelli, El-Milia, Mila et Philippeville. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de Djidjelli vers un éphémère département de Bougie, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement d'AÏN BEÏDA comprenait 7 localités : AÏN-BABOUCHE – AÏN-BEÏDA – CANROBERT – **JEAN-RIGAL** – KSAR-SBAHI – MESKIANA – OUED-NINI

MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°57363 de la Commune mixte d'EL-BOUAGHI mentionne les noms de **103 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 ; à savoir :

■ ■ ABBAD Otmane (1915) -ABDI Belkacem (1914) -ABID Ferhat (1916) -ABID Laïd (1915) -ABIDI Laïd (1916) -ADDAD Khémini (1915) -ADOUANE Bourenane (1915) -AÏSSANI Abdallah (1919) -AMRI Saïd (1915) -ATMANI Messaoud (1916) -AZIAD Ahmed (1918) -BATOUL Mezghiche (1915) -BAZIZ Khelifa Dit Khalfallah (1918) -BEKAKRA Boudjemaa (1916) -BELGHANEM Tljdjane (1915) -BENGHANEM Labidi (1916) -BENHAMADA Belkacem (1918) -BENSALAH Ben Abdallah (1915) -BENZOUA Sebti (1914) -BERKANE Layachi (1916) -BERKANI Seddik (1915) -BEZAZ Rebaï (1918) -BOUCHOUCHA Moïse (1915) -BOUKOUCHE Saïd (1918) -BRIHOUM Ahmed (1918) -CHIBANE Ahmed (1918) -DERRADJI Tamine (1914) -DJAFFRI Belkacem (1916) -DJEBOUNOU Ayache (1916) -DJELLA Belkacem (1915) -DJELLAB Amor (1915) -DJELLAB Hasmaoui (1915) -DJOUAD Ahmed (1916) -DJOUSSAÏD Ali (1918) -FELLAH Amor (1915) -GARAH Belkacem (1916) -GARAH Messaoud (1916) -GAUCHER Jean Arthur (1917) -GHARBI Saïd (1914) -GHEDIRI Ammar (1915) -GHEDIRI Derradj (1917) -GHERIB Rabah (1916) -GUERRAÏCHE Mohammed (1916) -HAFSA Lakéhal (1919) -HAMAÏZIA Mohammed (1916) -HAMDİ Ahmed (1914) -HAMRI Salah (1918) -IKHLEF Brahim (1918) -KAMELI Khamissi (1918) -KELAFI Maamar (1917) -KERBOUA DIT KOURBA Ahmed (1915) -KESSAR Rebiaï (1914) -KHALDI Ammar (1916) -KHEDAM Hamida (1918) -KHELFI Zouaoui (1918) -KHELIL Mohammed (1915) -KHELIL Nouar (1914) -KHEMICI Mohamed (1918) -KHEMICI Otmane (1914) -KHROUFI Tahar (1917) -LAKHDARI Ferhat (1914) -LEMDIL Lakhdar (1916) -LOUNIS Brahim (1918) -MAKHLouF Salah (1918) -MAKHLouFI Ammar (1915) -MAMRI Ammar (1916) -MANRI Chabane (1919) -MAZELLA Raphaël (1916) -MEDKOUR Tahar (1916) -MERABET Ahmed (1915) -MERZOUGUI Ammar (1918) -MIRAR Saïd (1916) -MOHAMMED Chérif (1916) -MOKRANI Ahmed (1916) -MOKRANI Larbi (1918) -MOUDJEB Belkacem (1918) -MOULOUDI Ben Damane (1914) -NAÏLI Saïd (1916) -NASRI Tayeb (1914) -OUBADI Tayeb (1915) -REBAHI Khedira (1915) -REBAHI Mohammed (1917) -REBBAH Saïd (1918) -REGHIS Aouès (1916) -REGUIG Kaddour (1918) -REMACHE Mohamed (1918) -REZGUI Cherif (1915) -RICCI Alexandre (1915) -SELMI DIT SLIMI Ahmed (1917) -SID Ameur (1915) -SID Hemicı (1917) -SIDER Mouloud (1915) -SLIMANI Mohamed (1919) -TABABORD Saïd (1916) -TALBI Ali (1914) -VIGUIER Frédéric (1915) -YKHLEFOUN Amar (1916) -YOUNSI Zaïd (1918) -YOUSFI Ferhat (1918) -ZAÏDI Lakhdar (1917) -ZAÏDI Zéroual (1915) -ZEKRI Rabah (1916) -ZIDELMAL Mohamed (1916) ■ ■

Aucun n'est natif de BERRICHE ou de JEAN-RIGAL.

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats, victimes de leurs devoirs dans ce secteur :

- ■ Militaire (2^e RIC) CAFAXE Pierre (30 ans), tué à l'ennemi le 27 avril 1956 ;
- ■ Tirailleur (7^e RTM) DELABARRE Robert (18 ans), tué à l'ennemi le 21 mars 1956 ;
- ■ Tirailleur (3^e BTA) HENNI Merzoug (23 ans), disparu le 02 mars 1956 ;
- ■ Militaire (?) PAUTARD Kléber (29 ans), tué à l'ennemi le 13 avril 1956 ;
- ■ Maréchal-des-logis-chef (31^e RD) SEQUER Guy (29 ans), tué à l'ennemi le 01 février 1958 ;
- ■ Dragon (16^e RD) SUTEAU Bernard (22 ans), disparu en opérations le 20 juin 1956 ;

EPILOGUE BERRICHE

De nos jours (Recensement 2008) : 17609 habitants



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

<http://ainbeida.voila.net/AinBeida-lasourceblanche.htm>

<https://excerpts.numilog.com/books/9782402559515.pdf>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes-cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]